

Règlement du VIDE-ATELIER COUTURE et LOISIRS CREATIFS



Le vide-atelier Couture et Loisirs Créatifs se tiendra le **SAMEDI 07 février 2026 de 9h30 à 17h Salle Olympe de Gouges** rue René Dècle à **ST GERMAIN LES ARPAJON**. Il est organisé par l'association « Venez Danser » .

Cette manifestation est un **vide-atelier de particuliers** et non une vente artisanale, aucun professionnel ne sera accepté. Le nombre de participants est limité, les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions. La vente est réservée aux particuliers. Sont autorisés sur le vide-atelier : matériels, patrons, livres ou revues de couture, tricot, loisirs créatifs ... et éventuellement quelques réalisations terminées (pas de vêtements). Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer tout article ne correspondant pas aux principes de ce vide-atelier.

Un café et une part de gâteau seront servi aux exposants dans la matinée.

La vente de pâtisseries sera assurée par l'association organisatrice, mais il N'Y aura PAS de restauration.

Installation : pour les exposants le samedi 07 février à partir de 8h30. Dès leur arrivée, les exposants doivent se rendre à l'accueil et se faire connaître avant leur installation. Ils seront alors accompagnés vers leur emplacement par un membre de l'association organisatrice.

L'ouverture au public est prévue à 9 h 30.

Le remballage se fera uniquement à partir de 17 heures par respect pour les autres stands, avec l'obligation de nettoyer son emplacement et ne laisser aucun déchet.

Responsabilité et Sécurité : L'association organisatrice n'est en aucun cas responsable des vols ou des dommages occasionnés sur les biens exposés.

Chaque participant est responsable de l'ensemble des biens exposés sur l'emplacement qui lui a été attribué et des dégâts qu'il pourrait occasionner. Il s'engage à respecter les consignes qui pourraient lui être données par l'organisateur, les autorités ou les services de secours.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel. Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

Les consignes sanitaires seront de rigueur.

Tarifs : la participation est fixée à 12 € par table d'environ 1,80 m (20 € pour 2 tables) + 2 chaises (2 personnes maximum par stand). Sur demande il peut être fourni en plus une ou deux grilles.

Acceptation : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit d'expulser toute personne (sans remboursement) ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

Demande d'inscription



Attention ! L'inscription n'est définitive qu'à l'encaissement du règlement.
(Le désistement avec remboursement sera possible jusqu'au 29 janvier 2026)

Je soussigné(e)

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : mail :

Titulaire de la pièce d'identitéN° :

souhaite réserver :

☐ 1 table (environ 1,80 m) : 12 €

☐ 2 tables (environ 3,60 m) : 20 €
2 Chaises

☐ Panneaux ou grilles (selon disponibilités) nombre :

Articles proposés (impératif) :

L'inscription est nominative et chaque emplacement devra être occupé par un seul exposant. Toute concession de droit d'occupation est strictement interdite et pourra entraîner l'exclusion de l'exposant.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et déclare m'y conformer.

Fait à le,
(à imprimer en double exemplaire : 1 pour l'association, 1 pour l'exposant)

Signature précédée de la mention **Lu et approuvé** :

Merci d'envoyer le dossier complet par courrier à l'adresse suivante :

Association « Venez Danser »
Mr Bourges
37 rue de courson
91530 Saint Maurice
Montcournne

☐ La demande d'inscription dûment complétée et signée.

☐ Le paiement correspondant à la réservation, par **chèque à l'ordre de Venez Danser**.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter les organisateurs :
par mail : venezdanser@orange.fr (de préférence)
par tél Jean-Pierre au 0652943927 ,